ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
COMMUNE MEDIOUNA
DIRECTION DES SERVICES
D.A.A.F /S.B.D.R.H.M

Avis d'achat sur bon de commande n° ..68../2026

Le Président de la Commune de Mediouna procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :

« Réalisation des prestations topographiques, cadastrales et de régularisation foncière relatives aux biens et équipements relevant de la Commune de Mediouna, comprenant l'immatriculation des biens communaux non titrés, l'actualisation des titres fonciers existants afin d'y intégrer les constructions, équipements et aménagements réalisés par la Commune, l'établissement et le suivi des dossiers techniques auprès de l'ANCFCC jusqu'à leur aboutissement ainsi que la division parcellaire du quartier Bloc en vue de la création de titres fonciers individuels ».

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Unité de mesure	Quantité (1)	Prix unitaire HT (2)	Prix total HT (3 = 1*2)
1	Consultation et recherche foncière auprès de l'ANCFCC (recherches et consultations foncières relatives aux biens concernés).	Dossier	**10**		
2	Étude parcellaire complète et analyse de la situation foncière des biens. *Superficie estimée : 13 140,20 m².*	Étude	**03**		
3	Préparation et suivi complet d'un dossier d'immatriculation et d'actualisation de titre foncier existant *Superficie estimée : 17 000,00 m².*	Dossier	**08**		
4	Levé topographique et état des lieux du quartier Bloc: *Superficie estimée 22500 m².*	Forfait	**01**		
5	Établissement du dossier technique et suivi complet de la division d'une partie du titre foncier n° 215559/12 P1 (quartier Bloc) en titres fonciers individuels. *Superficie estimée 22500 m².*	Dossier	**01**		
TOTAL HT					
TOTAL TVA (20 %)					
TOTAL TTC					

Lieu d'exécution : **Territoire de la Commune de Mediouna**

Délai d'exécution : **Six (06) mois à compter de la notification de l'ordre de service**

Garantie et pièces à fournir par le titulaire :

- Copie certifiée conforme à l'original de la décision ou de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes de l'Ingénieur Géomètre Topographe titulaire du présent bon de commande, en cours de validité ;
- Copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de situation régulière vis-à-vis de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes pour l'année en cours.

Moyens humains et conditions d'exécution :

- Le titulaire dispose au minimum d'un Ingénieur Géomètre Topographe inscrit à l'Ordre et d'un technicien qualifié justifiant de cinq (05) ans d'expérience. Le recours à la sous-traitance n'est pas autorisé.
- Les prestations sont conformes aux instructions de l'ANCFCC et aux normes techniques de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes.
- Les documents techniques requis par l'Administration des Domaines de l'Etat ;
- Toute autre pièce nécessaire à la constitution et à la validation du dossier de régularisation foncière;
- Dans un délai de sept (07) jours à compter de la notification de l'ordre de service, le titulaire présente un planning détaillé ainsi que les moyens humains et techniques mobilisés.
- Des livraisons partielles sont admises. La totalité des documents, plans et produits définitifs est remise au plus tard à la fin du dernier mois d'exécution.
- Le titulaire dépose les dossiers techniques auprès de l'ANCFCC, remet à la Commune l'original du bordereau de dépôt dans les trois (03) jours qui suivent le dépôt, et assure le suivi du contrôle des dossiers par le service de l'ANCFCC.
- La Commune fournit les pièces administratives relevant de sa compétence ; le titulaire assure l'assistance technique, le dépôt et le suivi auprès des administrations concernées.
- Les prestations font l'objet d'une vérification par la Commune. Toute observation est levée avant la réception des prestations.
- Les quantités sont estimatives et peuvent être ajustées selon les besoins réels de la Commune, dans la limite du montant du bon de commande.

Livrables : trois (03) exemplaires originaux des dossiers techniques, trois (03) copies numériques sur clé USB, les bordereaux de dépôt ANCFCC et les rapports périodiques d'avancement.

Paiement : après réception des prestations et présentation de la facture, conformément à la réglementation en vigueur.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **30./11./2026 à 13h.00**

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le Président de la Commune de Mediouna

Pour le Président et par Délégation
Le Directeur des Services
Signé : Abdelkhalek HADRAOUI

Annexe :

N°	Désignation	Unité	Consistance des prestations
1	Consultation et recherche foncière auprès de l'ANCFCC (recherches et consultations foncières relatives aux biens concernés).	Dossier	- Fournir les documents officiels de l'ANCFCC pour les biens sélectionnés par la commune. - Un tableau récapitulatif (parcelle, statut, propriétaire, charges, observations).
2	Étude parcellaire complète et analyse de la situation foncière des biens. *Superficie estimée : 13 140,20 m².*	Étude	Étude parcellaire ayant pour objet la régularisation des biens auprès de la Direction des Domaines de l'État : -Terrain de football ; -Complexe sportif ; -Centre de compétences.
3	Préparation et suivi complet d'un dossier d'immatriculation et d'actualisation de titre foncier existant, comprenant : - les levés topographiques et la délimitation des biens ; - les plans réglementaires et plans de recollement ; - la constitution du dossier technique et le dépôt et suivi auprès de l'ANCFCC jusqu'à l'aboutissement de la procédure. *Superficie estimée : 15 000,00 m².*	Dossier	**Actualisation de titre foncier 215559/12, ayant pour objet l'intégration des équipements :** -Le marché couvert pour marchands ambulants ; -l'extension du marché couvert pour marchands ambulants ; -Foyer Féminin ; -Espace vert V13 ; -local communal ; **Préparation et suivi complet d'un dossier d'immatriculation pour :** -La fourrière et garage communal ; -le terrain de proximité au niveau de la zone industrielle.
4	Levé topographique et état des lieux du quartier Bloc: *Superficie estimée 22500 m².*	Forfait	-Levé de l'occupation réelle (constructions, clôtures, voirie, réseaux) ; -Identification des parcelles ; -Délimitation et inventaire des emprises de voirie et des réseaux en vue de leur intégration au patrimoine communal ;
5	Établissement du dossier technique et suivi complet de la division d'une partie du titre foncier n° 215559/12 P1 (quartier Bloc) en titres fonciers individuels. *Superficie estimée 22500 m².*	Dossier	- Le dossier technique de division, conforme à la loi n° 25-90, telle que modifiée et complétée ; - L'assistance à la commune pour l'obtention de l'autorisation de division ; - Le dépôt et le suivi du dossier auprès de l'ANCFCC jusqu'à la création des titres fonciers individuels pour 238 lot.